

Lors du dernier conseil communautaire, les 3 représentants de Preignac au conseil communautaire ont voté contre une subvention de plus de 5 000 € à l'association BIVOUAK'. D'autre part il y a eu une dizaine d'abstentions. Le Président n'ayant pas voulu séparer dans les délibérations BIVOUAK' des autres subventions, nous avons voté contre la totalité des subventions. Pour mémoire vous trouverez ci-dessous le résumé de la réunion publique de Preignac du 28 juin 2016.

Cette association a commencé par venir à Preignac puis alors que des travaux à la Maison du Vigneron avait été faits pour les accueillir elle est partie à Landiras.

D'après notre Maire c'est 300 000 € qui ont été dépensés pour rien.

D'autre part nous avions prévus de faire 4 appartements seuls 2 ont été réalisés par l'actuelle majorité. Cela fait une perte sèche pour la commune, les locaux n'étant pas loués depuis 2 ans.

[Compte rendu de la réunion publique du 28 juin 2016](#)